

PROJETS DES PLATEFORMES NATIONALES (PPN) 2026 – 2027

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE CYCLE 7

Chers membres de Forus,

Le **Comité des pairs 2025** invite les plateformes nationales du réseau Forus à rejoindre le **7ème cycle** de projets des [plateformes nationales](#) (PPN) – une collaboration financière et technique pour faire avancer notre programme collectif. Le PPN est une initiative menée par les membres qui est une initiative phare de Forus depuis 2017 et qui vise à renforcer les capacités, les structures et les opérations des plateformes nationales du réseau. En 2026-2027, le 7ème cycle de PPN se concentrera sur les capacités spécifiques des plateformes à plaider pour la **protection d'un environnement favorable** à une société civile progressiste dans le monde entier.

Découvrez ci-dessous les **priorités stratégiques du 7ème cycle de PPN**, ainsi que d'autres opportunités de renforcement des capacités pour les mois à venir. Si vous souhaitez devenir l'un des partenaires du PPN pour le prochain cycle, [vous trouverez ici le formulaire pour exprimer votre intérêt](#).

Date limite de candidature : 23 novembre 2025.

En toute solidarité,

Comité des pairs 2025 (ASONOG, CICSO, CNONGD, Coopération Canada, Coordination Sud, Red Encuentro, REPAOC, VANI)

PRIORITÉS STRATÉGIQUES – LIGNES DIRECTRICES DU CYCLE 7 DE PPN

A. Qu'est-ce que le 7ème cycle de PPN ?

CYCLE 7 : Renforcer la résilience des plateformes nationales et leur capacité à plaider pour la protection des libertés fondamentales et défendre les valeurs démocratiques.

Date de début : janvier 2026 – **Date de fin :** juillet 2027 (18 mois) – Les projets plus courts sont admissibles.

Soutien financier :

- Jusqu'à 25 000 euros disponible jusqu'en juillet 2027.

*Possibilité de demander un financement supplémentaire pendant la mise en œuvre du projet, si les niveaux d'engagement restent élevés et que les dépenses et les activités prévues sont sur la bonne voie.

Soutien technique :

- Conception du projet, planification budgétaire et production de rapports – Pendant les premières étapes
- Échanges thématiques et régionaux entre pairs – Au cours du projet
- Réflexions dynamiques à 360° sur les projets et cercles d'apprentissage – Trimestriellement
- Visibilité – Lors des étapes finales

B. Quelle cohorte pour le 7ème cycle de PPN ?

Un groupe de 15 à 18 membres sera priorisé par consensus au sein du Comité des pairs au cours de la semaine du 8 décembre 2025.

CRITÈRES DE PRIORISATION

En raison de l'engagement de Forus à fournir un soutien sur mesure et de qualité, les PPN sont configurés par cycles de 12 à 15 membres à la fois.

Au cours du cycle 7, la vision et les principes du comité de pairs ont amenés à concevoir une cohorte de 15 à 18 plateformes basées sur : a) l'égalité des chances – ne laisser personne de côté ; b) la diversité, la justice, l'équité et l'inclusion ; c) la pertinence, l'engagement et l'alignement ; et d) la complémentarité.

Le Comité accordera la priorité aux plateformes intéressées qui indiquent :

1. **Un alignement** avec au moins une des 5 Priorités Stratégiques du pilier INFLUENCE de Forus.
2. Divers niveaux d'**expérience et de connaissances** dans l'élaboration de plans stratégiques de plaidoyer, l'analyse des politiques, les campagnes, etc., visant à influencer les décideurs et les détenteurs de pouvoir nationaux, régionaux et internationaux.
3. **Des ressources financières limitées** de manière significative et durable. L'accent sera mis sur les plateformes plus petites ou émergentes avec des budgets limités et moins de personnel. Cependant, les plateformes de taille moyenne à grande peuvent participer et soumettre leur manifestation d'intérêt pour développer un projet individuellement ou

en binôme avec une autre organisation. Cette éventuelle mise en place vise à compléter le groupe et à fournir un soutien et un accompagnement entre pairs à des plateformes dont les équipes de coordination sont moins structurées ou modestes. Des points seront attribués en fonction du niveau de budget annuel déclaré.

4. Expérience limitée lors **des cycles précédents de PPN** où l'objectif des projets était différent de l'objectif de renforcer le travail de plaidoyer de la plateforme.
5. Différents niveaux de **participation** dans les multiples espaces et activités de Forus.
6. **Une structure de leadership inclusive**, démontrant un engagement significatif à impliquer toutes les voix de la société civile dans les organes de décision de la plateforme.
7. Fort **engagement des membres** de la plateforme.
8. Travail dans **des contextes difficiles** – plateformes opérant dans des environnements en crise : zones de conflit, crise humanitaire, catastrophes environnementales, etc.

*La conformité aux exigences des bailleurs de fonds sera discutée au cas par cas.

C. Qu'attend-on des partenaires du 7ème cycle du PPN ?

S'engager à créer une ou plusieurs des contributions suivantes au réseau :

- Partagez des données ou des preuves de votre contexte national pour une campagne/déclaration de Forus.
- Rédiger ou co-rédiger un plan national de plaidoyer lié à un objectif stratégique de Forus.
- Participer à au moins un document de plaidoyer mondial/régional de Forus (déclaration, article, note d'orientation).
- Diriger ou co-diriger une session d'apprentissage par les pairs (par exemple, laboratoire de plaidoyer, échange thématique).
- Encadrer ou coacher un autre membre sur les pratiques de plaidoyer.

PROCESSUS :

- Remplir le formulaire de manifestation d'intérêt.
- Recevoir et compléter l'évaluation organisationnelle 2025, après quoi vous serez invité à un entretien de suivi avec un membre du comité de pairs afin d'identifier les domaines prioritaires et le soutien nécessaire.
- Concevoir le projet et le budget en collaboration avec un ou deux membres du secrétariat du Forus, sur la base des résultats de l'entretien de l'étape précédente.
- Signer l'accord de partenariat et lancer le projet.
- Tous les partenaires du cycle 7 présenteront leur projet sur le site web de Forus et participeront à un espace dédié à l'échange lors de l'Assemblée générale de 2026.

OPPORTUNITÉS SUPPLÉMENTAIRES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS :

- Le programme de développement du leadership comprend une série d'échanges virtuels entre les anciens, actuels et futurs dirigeants des plateformes nationales et des coalitions régionales, ainsi que des cycles d'échanges hors ligne et en ligne.
- Série d'échanges entre pairs sur le développement organisationnel animée par les partenaires du cycle 6 de PPN.
- Modules d'apprentissage sur mesure et multilingues sur la sécurité numérique, l'IA pour la gestion des ONG et la mobilisation des ressources.
- Des heures de soutien dédiées aux stratégies de collecte de fonds et aux commentaires sur les propositions de subvention.
- Micro-subventions pour le soutien à l'infrastructure pour le développement professionnel et l'aménagement des bureaux.